



## *Sommet de la jeunesse Afrique-Europe*

*(parallèlement au 2<sup>e</sup> Sommet des chefs d'Etat UE-Afrique)*

### 1. Résumé

Le Sommet UE-Afrique, qui doit se tenir à Lisbonne durant le second semestre 2007 sous la présidence portugaise de l'UE, fournira l'opportunité unique de convoquer **un Sommet de la jeunesse Afrique-Europe**. Pour les représentants venus des ONG de jeunesse d'Afrique et d'Europe, ce sera l'occasion d'exprimer leurs préoccupations majeures, d'adresser des recommandations et de faire connaître aux chefs d'Etat et de gouvernement présents au Sommet leurs priorités concernant la jeunesse et les politiques en relation avec les jeunes.

Ces recommandations pourraient déboucher sur la définition d'un **Plan d'action de la jeunesse Afrique-Europe** qui serait mis en œuvre par les acteurs compétents, en tenant compte des réalités mais aussi des partenariats et des bonnes pratiques existantes. De ce Plan d'action devrait résulter une transformation positive des réalités ainsi que des relations entre les jeunes, en Europe et en Afrique.

Le Sommet de la jeunesse entend accroître la participation des jeunes à la coopération euro-africaine et intensifier le travail de jeunesse sur les deux continents. L'espoir est aussi qu'il influe sur la politique de jeunesse conduite dans ce contexte. En conséquence, l'un des résultats immédiats attendus de cet événement est la soumission au Sommet des chefs d'Etat UE-Afrique, par une délégation de jeunes, d'une **Déclaration finale**.

La qualité du processus préparatoire du Sommet de la jeunesse conditionnera en grande partie ses résultats. Les préparatifs sont en cours dans le cadre d'un partenariat qui regroupe diverses organisations et agences actives dans le secteur de la jeunesse en Afrique et en Europe et réunies au sein d'un **groupe de pilotage** du Sommet, coordonné par le Centre Nord-Sud.

Le processus préparatoire se déroulera en plusieurs phases essentielles que sont les **réunions consultatives/préparatoires prévues** : cinq réunions sous-régionales, une pour chacune des sous-régions africaines qui correspondent aux blocs créés par l'Union africaine, et une réunion de la jeunesse européenne et des jeunes de la diaspora africaine vivant en Europe.

## 2. Description du projet

### 2.1 Contexte et raison d'être

Les relations entre l'Europe et l'Afrique sont en train d'évoluer. La naissance de l'Union africaine (UA) et du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) a ouvert la porte à de multiples opportunités de coopération interrégionale.

En décembre 2005, l'Union européenne a adopté la **Stratégie de l'Union européenne pour l'Afrique**, qui dessine les lignes directrices d'un nouveau partenariat entre l'Europe et l'Afrique. Cette collaboration a été renforcée en 2006, d'abord par la *réunion de la Troïka ministérielle UE-Afrique* à Vienne le 8 mai, puis par la *réunion de la Commission de l'Union africaine et de la Commission européenne*, à Addis-Abeba le 2 octobre. Ces événements ont contribué à la formation d'un consensus fort entre les chefs de file européens et africains sur les questions de paix et de sécurité, de droits de l'homme et de gouvernance, de commerce et d'intégration, et de développement. Cet accord plein d'avenir repose sur les concepts d'intégration, de solidarité et de coopération.

Le processus devait être couronné par l'adoption d'une **Stratégie conjointe UE-UA** lors du 2<sup>e</sup> *Sommet UE-Afrique*, que le Gouvernement portugais accueillera à Lisbonne en décembre 2007 – sous la présidence portugaise de l'UE. La Stratégie conjointe servira de cadre de référence aux relations euro-africaines pour la prochaine décennie. Pour cette raison, 2007 constitue une opportunité sans précédent d'institutionnaliser la coopération et la participation des jeunes aux relations euro-africaines.

Parallèlement, les relations entre les jeunes d'Afrique et d'Europe connaissent aussi une évolution, inspirée par le développement de liens forts entre les sociétés civiles des deux continents. La mise en place d'instruments politiques, comme la *Charte africaine de la jeunesse*, est indubitablement un indicateur des changements en cours vers la réalisation des **Objectifs du millénaire pour le développement (OMD)** – dont beaucoup ont été proposés dans le contexte du *Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà* (Assemblée générale des Nations Unies, 1995) et du *Plan d'action de la jeunesse de Braga* (3<sup>e</sup> Forum mondial de la jeunesse du système des Nations Unies, 1998).

Malgré ces développements positifs, le processus de coopération entre les jeunes d'Afrique et d'Europe exige qu'une plus grande attention lui soit accordée. Tel est l'avis des jeunes Africains et Européens qui, de plus en plus, reconnaissent la nécessité de créer un cadre permanent pour favoriser le dialogue et l'aide mutuelle et ainsi se situer dans le droit-fil, par exemple, des relations officialisées entre les jeunes des pays européens et méditerranéens.

Aussi, lorsque trente-six représentants de la jeunesse venus d'Afrique et d'Europe se sont réunis à Almada au Portugal, en juillet 2006, pour prendre part au **stage de formation pour les organisations de jeunesse Afrique-Europe** accueilli par le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe, la question des relations entre jeunes d'Europe et d'Afrique était évidemment une de leurs priorités. Les participants ont rédigé une Déclaration demandant **la mise en place d'une plate-forme permanente où les organisations de jeunesse africaines et européennes – y compris les jeunes de la diaspora – pourraient se réunir** régulièrement pour discuter de leurs

préoccupations communes et proposer des réponses adaptées. La Déclaration portait également sur les problèmes importants que rencontrent les jeunes à la fois en Afrique et en Europe dans divers domaines, et notamment la santé et le VIH/SIDA, l'emploi et l'éducation, et le dialogue interculturel.

Les participants ont convenu de canaliser les dynamiques déclenchées dans l'organisation d'un **Sommet de la jeunesse Afrique-Europe**, qui se tiendrait parallèlement au 2<sup>e</sup> *Sommet des chefs d'Etat UE-Afrique* en décembre 2007. Pour aider à l'élaboration et à la mise en œuvre de la Déclaration, et pour promouvoir le Sommet de la jeunesse Afrique-Europe, un groupe de pilotage formé de représentants d'Afrique, d'Europe et de la diaspora a été constitué.

Le groupe de pilotage s'est réuni lors de la 7<sup>e</sup> Université sur la jeunesse et le développement organisée à Mollina en Espagne, du 1<sup>er</sup> au 8 octobre 2006. L'objectif en était d'actualiser la Déclaration précédemment élaborée et de prendre les dispositions pratiques en vue de la création d'une plate-forme permanente de dialogue entre les jeunes Africains et Européens. Or, un tel processus dépend de la participation d'un plus grand nombre d'acteurs, car un débat large et inclusif n'est possible qu'à la condition de réunir l'ensemble des partenaires d'Europe et d'Afrique. Attentif à cette réalité, et profitant de l'extrême diversité des participants à l'Université, le groupe de pilotage a rencontré tout au long de cette semaine divers acteurs clés du secteur de la jeunesse.

Conscient de la dynamique créée par la cogestion instaurée au *Conseil de l'Europe* entre les gouvernements et les ONG de jeunesse, le groupe de pilotage a recommandé le développement de relations permanentes entre les jeunes d'Afrique et d'Europe – à commencer par le Sommet de la jeunesse Afrique-Europe en 2007. Son objectif en est de consolider le processus politique de cogestion déjà instauré par plusieurs acteurs à différents niveaux (institutions internationales, gouvernements et organisations de jeunesse), tout en créant un espace unique pour la participation des jeunes dans le contexte d'un partenariat euro-africain en évolution.

En novembre 2006, la Commission européenne a organisé les Journées européennes du développement à Bruxelles, en Belgique. Le Centre Nord-Sud et le Forum européen de la Jeunesse ont saisi l'occasion pour convoquer en parallèle une réunion du groupe de pilotage, de même qu'une session d'information publique. Le groupe de pilotage s'est à nouveau réuni en avril 2007 à Bruxelles.

Pour mettre en route un vaste processus inclusif en vue du Sommet de la jeunesse, le groupe de pilotage a proposé d'organiser des réunions consultatives/préparatoires : des réunions sous-régionales de jeunes dans les cinq régions africaines, et une réunion européenne qui donnerait la priorité à la participation des jeunes de la diaspora africaine en Europe.

## 2.2 Domaines de travail

Sur la base des discussions tenues dans le cadre du stage de formation pour les organisations de jeunesse Afrique-Europe en 2006 (Almada, Portugal) et des contributions de nombreux jeunes et autres partenaires, **huit domaines de travail** ont été identifiés sous la supervision du groupe de pilotage :

1. **Objectifs du millénaire pour le développement**
2. **Bonne gouvernance et démocratie**
3. **Paix et conflit**
4. **Mondialisation, commerce et développement socioéconomique**
5. **Changements climatiques et développement durable**
6. **Migration, mobilité, dialogue interculturel et co-développement**
7. **Emploi et Agenda pour un travail décent**
8. **Stratégie et instruments pour la participation des jeunes à la coopération euro-africaine**

Les domaines de travail précités reflètent des sujets de préoccupation majeurs pour les jeunes d'Europe et d'Afrique. Apporter des améliorations dans ces domaines a été jugé crucial pour favoriser **l'éradication de la pauvreté**, qui est l'objectif prioritaire de la coopération euro-africaine. De la même façon, la question de **l'égalité des chances pour les femmes** mérite une attention toute particulière quand on connaît l'état de vulnérabilité des filles et des jeunes femmes dans les sociétés modernes, tant européennes qu'africaines. Les filles et les jeunes femmes sont fortement touchées par la pauvreté, dans la mesure où la discrimination les empêche de jouer un rôle actif dans le développement et contribue de surcroît au maintien des stéréotypes et des violations à répétition des droits de l'homme.

Les thèmes présentés ci-après constituent un point de départ. Ils devraient, grâce à une collaboration constructive avec l'ensemble des partenaires, permettre le développement d'un document complet qui servira de base au Sommet de la jeunesse Afrique-Europe.

## **1. Objectifs du millénaire pour le développement (OMD)**

Les OMD sont un ensemble de cibles et d'objectifs de développement concrets, mesurables et assortis de délais, qui nous proposent d'unir nos efforts pour répondre aux besoins des plus démunis dans le monde. Couvrant un large éventail de domaines, ces objectifs ambitieux à atteindre d'ici 2015 visent le renforcement de la paix, de la sécurité, du développement, des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Orientés sur l'individu, ils reconnaissent que les dimensions sociales, économiques, environnementales et culturelles sont interdépendantes et influent les unes sur les autres. Le concept de développement au cœur des OMD est que chacune de ces dimensions doit aller dans le même sens. A ce titre, les OMD appellent aussi à un partenariat mondial pour le développement (OMD n° 8), non seulement entre tous les acteurs concernés mais aussi entre tous les pays et régions du monde. Les jeunes et les organisations de jeunesse sont l'une des clés de la réalisation durable de ces objectifs et, à cette fin, les organisations de jeunesse se sont engagées fermement dans un Partenariat mondial pour le développement.

Même si chacun des huit OMD concerne plus ou moins directement les jeunes, certains incluent des indicateurs de résultat spécifiquement axés sur les jeunes (les 15-24 ans, d'après la définition de l'ONU) et méritent à ce titre d'être mentionnés. Il s'agit des objectifs suivants :

OMD 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous

OMD 3 : Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes

OMD 6 : Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies

OMD 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Il est important de noter que c'est sur ces indicateurs que les progrès les plus faibles ont été enregistrés. Or, les 15-24 ans, femmes et hommes, représentent 20 % de la population mondiale et 60 % d'entre eux vivent dans les pays en voie de développement. Dans ces conditions, il ne faut espérer ni réalisation des OMD ni développement, à moins de mesures rapides et d'une priorité renforcée accordée à la dimension jeunesse des politiques axées sur le développement – notamment dans les domaines de l'éducation, de l'égalité des femmes et de la santé.

**L'éducation** est l'une des pierres angulaires du développement social. La coopération dans ce domaine est donc essentielle si l'on veut favoriser des relations durables et la compréhension entre les sociétés. Une éducation de qualité, qui permette de combler le fossé numérique et réponde aux besoins du marché du travail, devrait être garantie à tous les jeunes, femmes et hommes, qui en sont aujourd'hui privés pour des raisons de pauvreté.

Une coopération intensifiée dans le secteur de l'éducation non formelle devrait stimuler la compréhension interculturelle et permettre à davantage de jeunes d'aborder et de solutionner des problèmes communs à la manière de membres responsables et productifs de leurs sociétés. Dans cet objectif, il est crucial de reconnaître le travail qu'effectuent les organisations de jeunesse, qui sont des acteurs de premier plan de la transformation sociale, dans les domaines de l'éducation et de la formation.

L'échange d'étudiants et d'enseignants est propice au partage de savoirs et sensibilise au concept de citoyenneté mondiale. Il serait donc bon d'encourager la définition et la multiplication de programmes à l'image du programme *Nyerere*. Les partenariats entre les écoles du primaire et du secondaire d'Afrique et d'Europe permettraient de concevoir des actions conjointes pour résoudre les problèmes et de favoriser les échanges de bonnes pratiques, pour ainsi pallier l'absence de reconnaissance des qualifications qui fait obstacle à la collaboration entre les deux continents.

Il faudrait maintenir les programmes décentralisés de coopération pour promouvoir le dialogue culturel entre l'Europe et l'Afrique. Les gouvernements devraient encourager les institutions locales et la société civile à coopérer. Les échanges de jeunes, les programmes d'aide au développement à un niveau « micro », les programmes éducatifs sur les questions interculturelles et de développement, et de meilleures opportunités éducatives pour les étudiants africains, sont autant de mesures cruciales qu'il faudrait développer et poursuivre.

**Egalité des chances pour les femmes** : Les filles et les jeunes femmes sont les membres les plus vulnérables de nos sociétés contemporaines, parce qu'elles sont les plus touchées par la pauvreté et la discrimination tant en Afrique qu'en Europe. Sur les deux continents, la discrimination, les stéréotypes et les violations continuelles des droits de l'homme empêchent les jeunes femmes de jouer un rôle actif dans le développement de nos sociétés.

Il incombe aux gouvernements d'instaurer les conditions requises pour permettre aux jeunes filles et femmes de jouir d'une indépendance économique durable, en garantissant leur accès à l'éducation et à l'information, qui sont les vecteurs de l'égalité économique et sociale. Ainsi, il convient par exemple de combler le fossé entre les sexes dans l'éducation primaire.

La lutte contre la discrimination liée au sexe est aussi un aspect essentiel du combat contre la propagation du VIH/SIDA. Il est donc capital de proposer aux jeunes une éducation sur la santé reproductive, de même que sur les conséquences des grossesses précoces, et de favoriser leur accès à cette éducation.

Il est par ailleurs urgent de mettre un terme aux pratiques culturelles néfastes, comme les mutilations génitales féminines. Les filles et les jeunes femmes doivent être protégées de la prostitution forcée et de la traite des êtres humains, et leur droit à la liberté de choix doit être préservé – notamment en matière de mariage et d'éducation.

La communauté internationale doit s'efforcer de maintenir la dynamique du processus de Beijing +5 en continuant d'impliquer des acteurs nationaux et régionaux et en encourageant le déploiement de projets éducatifs novateurs, axés sur l'ensemble de la communauté. Au même moment, les programmes économiques spécifiquement en faveur des femmes doivent être mis en œuvre de façon appropriée pour garantir leur autonomisation durable.

Le rôle des organisations de jeunesse dans la lutte contre la discrimination liée au sexe et en faveur de l'autonomisation des femmes doit être reconnu et encouragé par l'ensemble des gouvernements. Les organisations de jeunesse offrent aux filles et aux jeunes femmes la possibilité d'acquérir des aptitudes à l'exercice du pouvoir et de s'impliquer plus activement dans la prise de décision dans les situations de paix, de conflit et de reconstruction après les conflits.

Les ONG de jeunesse en Europe et en Afrique jouent un rôle majeur dans l'offre d'une éducation aux droits de l'homme et dans la sensibilisation sur le rôle actif de la femme dans la société. Une coopération renforcée entre les organisations de jeunesse des deux continents devrait aider à promouvoir la participation des filles et des jeunes femmes dans tous les secteurs de la société.

**Santé et VIH/SIDA** : La santé et le bien-être de la jeunesse sont sérieusement mis en danger par la pauvreté, la malnutrition, les médiocres conditions de vie, les conflits armés et la violence, et par le manque de systèmes de protection de la santé favorables aux jeunes tant en Afrique qu'en Europe. La pandémie de VIH/SIDA menace les progrès de la société sur les deux continents, et les jeunes en sont les premières victimes.

Il faut conduire des campagnes de vaccination gratuite pour empêcher définitivement les décès évitables que provoquent des maladies curables, comme le paludisme et la tuberculose.

Les jeunes, reconnaissons-le, sont le principal groupe à risque face à la toxicomanie. Il faudrait donc mettre en œuvre des programmes de sensibilisation à la dépendance et à l'abus de substances psychotropes. Par ailleurs, il faudrait mettre un terme à la prolifération et au trafic de drogues.

Il faudrait garantir à tous les jeunes des systèmes de santé adaptés à leurs besoins et (plus) accessibles. La lutte contre le VIH/SIDA ne peut être menée isolément sur chacun des deux continents ; pour mieux la cibler, il faudrait que jeunes et gouvernements s'unissent dans un même effort. En matière de coopération, les nombreux partenaires doivent concevoir des programmes pour favoriser un accès permanent aux ressources ainsi que l'échange de compétences.

Le rôle des organisations de jeunesse dans la prévention de la propagation du VIH/SIDA est déjà reconnu par diverses institutions mais, à présent, les gouvernements devraient s'y associer en apportant une assistance pratique. Ils devraient de plus prendre toutes les mesures possibles pour garantir le traitement médical et les soins appropriés aux personnes séropositives.

Si les organisations de jeunesse ont à leur disposition de bonnes pratiques, elles ne sont généralement pas en mesure de faciliter le libre accès à l'information et à des mesures de prévention adaptées (préservatifs, traitements médicaux, centres de dépistage, etc.). Donner aux organisations de jeunesse les moyens d'agir et accroître leurs ressources pourrait permettre d'organiser des campagnes efficaces sur les pratiques sexuelles protégées, la lutte contre les stéréotypes, de même qu'un meilleur accès à la médication.

## **2. Bonne gouvernance et démocratie**

Bonne gouvernance et démocratie sont tout à la fois une composante et un objectif du développement, et plus encore dans l'actuel contexte de la coopération euro-africaine. La pauvreté, l'injustice sociale et la crise économique compromettent les systèmes démocratiques et favorisent des régimes militaires et dictatoriaux corrompus qui freinent le processus de développement. Ce sont alors les obstacles de la pire espèce à la mise en place de démocraties fortes et de systèmes de bonne gouvernance propices à des sociétés pacifiques fondées sur les droits de l'homme, l'égalité et la justice sociale.

De toute évidence, nous ne pourrons réaliser les OMD et éradiquer la pauvreté sans une gouvernance ancrée dans une participation authentique et active de tous ceux ciblés par les politiques qui les affectent, aujourd'hui et dans l'avenir. La participation active et positive des jeunes à la gouvernance devrait être encouragée ; elle promeut en effet des processus décisionnels démocratiques et légitimes, garants d'intégration, de transparence, de coopération et de responsabilité, et donc générateurs d'une confiance dans le système de gouvernance, mais aussi d'un sentiment d'appartenance et d'un engagement à l'égard de la mise en œuvre des politiques. Les jeunes et les organisations de jeunesse devraient être les cibles prioritaires des politiques en Europe et en Afrique, pour la simple raison qu'ils sont aussi des moteurs du changement.

Les gouvernements, les institutions, les organisations et les initiatives qui promeuvent les principes et valeurs susmentionnés et s'en inspirent, qui font progresser l'Etat de droit et luttent contre toutes les formes d'oppression politique et sociale, doivent être encouragés.

### **3. Paix et conflit**

La paix repose sur l'existence d'une stabilité structurelle sociale, économique et politique, tout autant que sur la compréhension de l'universalité et du caractère inaliénable des droits de l'homme. Ce n'est pas le gouvernement qui accorde les droits de l'homme, et ceux-ci ne sont pas davantage spécifiques à un contexte ou à une situation donnée ; tout individu a le droit, de par sa naissance, de vivre dans une société juste et pacifique.

Mais, et il faut le regretter, les conflits continuent à frapper de larges populations en Europe et en Afrique, détruisant des vies humaines et le potentiel de développement des pays. La crise résulte de nombreux facteurs, dont les tensions sociales, ethniques et religieuses, de même que d'une gouvernance non démocratique, d'Etats faibles et inefficaces, de la compétition pour les ressources, des données démographiques et, bien évidemment, de la pauvreté. Dans tous les conflits, les jeunes occupent les premières lignes, en tant que victimes et/ou assaillants. En Afrique notamment, la mise à l'écart prolongée de la jeunesse des secteurs politique, économique et social alimente de futurs troubles potentiels. Fréquemment, les conflits entre Etats ont une dimension régionale qui menace de larges populations. De surcroît, le commerce illicite des armes continue à nourrir ces conflits.

Toute action destinée à garantir la sécurité de l'ensemble des populations en Europe et en Afrique nécessite de s'attaquer aux causes structurelles des conflits. Il convient de prendre des mesures pour empêcher la marginalisation des jeunes et améliorer leurs conditions de vie, notamment en leur offrant des opportunités éducatives et professionnelles et en les impliquant dans les activités de restauration de la paix et de réconciliation à la fin des conflits. De la même façon, le dialogue entre les populations, en particulier les jeunes issus de différents groupes sociaux, religieux et ethniques, devrait contribuer à la définition de mesures pour la prévention et la capacité de résolution des conflits en Afrique, au niveau à la fois des régions et du continent. Il faut aussi s'attaquer au problème des enfants soldats dans sa globalité et par le biais de la mise en place d'un cadre juridique commun, étayé par des initiatives internationales, régionales et nationales.

Toutes ces initiatives spécifiques devraient faire partie d'un programme d'ensemble qui aborde de façon holistique les causes structurelles des conflits, en encourageant le dialogue et une meilleure compréhension des rôles positifs que peuvent jouer les jeunes Européens et Africains dans la construction d'une paix durable.

### **4. Mondialisation, commerce et développement socioéconomique**

Ces trente dernières années, le monde a été le théâtre de changements radicaux générés par le développement et l'intégration économiques. Ces transformations ont eu des répercussions négatives sur les pays africains, victimes d'une inégale répartition des ressources et de l'exploitation causées par une concurrence accrue sur les marchés. Les programmes d'ajustement structurel, conçus pour favoriser le progrès des pays du « Sud », ont été dévastateurs pour de nombreux pays africains, déstabilisant leur processus économique pour, finalement, diviser le monde en deux groupes avec des progressions opposées en termes de développement.

Les régions d'Afrique ne peuvent prétendre à un développement durable que si, entre autres, on encourage la formation des jeunes, de même que l'esprit d'entreprise et l'exercice de responsabilités. A cet égard, les organisations non gouvernementales et les institutions internationales ont un rôle fondamental à jouer. Avec l'appui de la communauté internationale, elles peuvent contribuer au développement de programmes de micro-financement, d'un commerce équitable et d'une économie sociale. Elles peuvent aussi aider les jeunes femmes et hommes à acquérir les connaissances susceptibles d'attirer durablement des investissements directs dans leurs propres pays.

En faisant pression sur les gouvernements européens, l'opinion publique est en mesure d'améliorer les pratiques commerciales en vigueur, d'éradiquer la pauvreté et de mettre en place un ordre économique mondial plus juste et pérenne. Le développement durable de l'Afrique et de l'Europe n'est possible qu'à la condition d'une coopération entre les deux continents dans l'échange de savoirs et de ressources.

## **5. Changements climatiques et développement durable**

Le monde est confronté à la menace de plus en plus pressante des changements climatiques et du réchauffement planétaire. Les catastrophes naturelles (sécheresses, inondations, cyclones, etc.), de plus en plus fréquentes, mettent en danger la vie de millions d'êtres humains tout en causant des dégâts dont le coût s'élève à plusieurs milliards de dollars. Les caractéristiques actuelles de la croissance industrielle et l'exploitation incontrôlée des ressources naturelles dégradent l'environnement, déstabilisent l'équilibre de notre système écologique, menacent la sécurité alimentaire et compromettent la capacité des futures générations à répondre à leurs besoins.

Les pays africains et européens doivent travailler de concert pour faire comprendre que la durabilité environnementale n'est pas contraire au développement et qu'il faut agir immédiatement pour stopper les changements climatiques et la dégradation de l'environnement, si l'on veut garantir l'accès à une nourriture de qualité et à des eaux potables pour tous. La flore et la faune des continents doivent être protégées et les activités industrielles et sociales nuisibles à l'environnement doivent être empêchées. La diffusion de pratiques commerciales équitables devrait favoriser un développement durable et l'utilisation raisonnée des ressources naturelles.

La durabilité environnementale n'est pas réalisable du seul fait des pays ; elle exige une consolidation des efforts de la communauté internationale, à commencer par la ratification universelle du Protocole de Kyoto et, ensuite, l'adoption de politiques respectueuses de l'environnement. L'éducation à l'environnement est nécessaire si l'on veut que chacun puisse comprendre et respecter la nature. A ce titre, les organisations non gouvernementales de jeunesse sont des acteurs essentiels de la sensibilisation aux bénéfices d'une existence humaine qui ménage la nature.

## **6. Migration, mobilité, dialogue interculturel et co-développement**

Les tendances migratoires actuelles font partie des principales conséquences des effets inégaux de la mondialisation. Faute d'opportunités d'emplois chez eux, les jeunes femmes et hommes émigrent de l'Afrique vers l'Europe. La pauvreté, les conflits, les évolutions culturelles et les échecs éducatifs sont autant de raisons pour lesquelles les jeunes d'Afrique choisissent de quitter leur environnement social dans l'espoir de trouver de nouvelles ressources dans les pays du « Nord ».

Les immigrants dans les pays européens participent activement au développement des pays africains, grâce aux programmes de transfert de fonds et à l'aide financière qu'ils envoient à leurs familles en Afrique. Les politiques en matière de migration, par ailleurs, contribuent à la fuite des cerveaux : des professionnels instruits et expérimentés, souvent des jeunes, quittent l'Afrique au profit des pays du « Nord ».

Les pays d'accueil doivent garantir l'intégration réussie des immigrants dans la communauté locale, en leur permettant d'accéder aux mêmes ressources et droits que les nationaux. Faute d'un dialogue interculturel soutenu, notamment entre les jeunes, la discrimination religieuse et sociale risque de s'aggraver. En améliorant les échanges entre les divers groupes et en informant sur les autres pratiques sociales, on pourrait résoudre les conflits, voire les prévenir.

Il faudrait poursuivre et intensifier les programmes d'intégration culturelle et de sensibilisation. Les programmes en faveur du dialogue interculturel doivent prendre en compte les groupes minoritaires, qu'il faut protéger, et s'attacher à mettre en évidence la complexité culturelle des deux continents dans l'objectif de lutter contre des stéréotypes souvent simplificateurs. La promotion des échanges entre l'Europe et l'Afrique, grâce au renforcement de la coopération avec la diaspora et à la reconnaissance de son rôle de vecteur de perceptions positives de la diversité des cultures, est un des moyens de démarrer un dialogue interculturel ouvert et de favoriser la tolérance entre les communautés européennes et africaines. La responsabilité des organisations non gouvernementales est essentielle dans le succès de l'intégration.

Sans pour autant remettre en question les effets positifs des migrations, il convient d'en mesurer leurs effets négatifs dans les pays tant européens qu'africains. Pour y remédier, on peut notamment envisager de promouvoir les investissements directs en faveur de l'emploi dans les pays qui connaissent des niveaux élevés d'émigration. Par ailleurs, ces pays peuvent stimuler le développement de leur agroéconomie ; divers acteurs peuvent être mis à contribution pour encourager les jeunes femmes et hommes à créer leur propre entreprise et ainsi à briser le cercle de la pauvreté. Qui plus est, il faudrait concevoir des politiques susceptibles d'encourager les migrants à investir dans leur pays d'origine, en leur accordant un soutien économique et des réductions d'impôts – en coopération avec les organisations européennes.

En outre, la coopération entre les organisations européennes et africaines dans les campagnes de sensibilisation aux risques de l'immigration illégale est un aspect important de ce processus. Cette coopération est tout particulièrement importante s'agissant de lutter contre la traite des êtres humains, en Europe et en Afrique, mais aussi entre les deux continents.

## **7. Emploi et Agenda pour un travail décent**

Le chômage est un terrible problème tant en Afrique qu'en Europe, qui touche un nombre croissant de jeunes. Pour y remédier, les gouvernements et les entreprises devraient développer des stratégies nationales en faveur de l'emploi et créer plus de postes au bas de l'échelle ouvrant des perspectives professionnelles sur le long terme. Des possibilités de stages en entreprise et de formation professionnelle sont essentielles pour intégrer les jeunes femmes et hommes dans le marché du travail et enrayer la fuite des cerveaux.

Les ONG de jeunesse occupent une place centrale dans la formation à l'exercice de responsabilités et l'offre de possibilités d'acquérir des capacités transférables dans l'économie formelle. Grâce à la coopération entre les gouvernements nationaux, la société civile, les chefs d'entreprise locaux et internationaux, il est possible de créer de nouvelles opportunités pour les jeunes de devenir chefs d'entreprise et de participer à des stages en entreprise internationaux et à des programmes de leadership.

En Afrique et en Europe, la société civile doit s'impliquer activement pour éviter la discrimination dans l'emploi et éradiquer le travail des enfants. Qui plus est, on pourrait envisager de développer un tourisme culturel durable qui générerait des emplois et pourrait promouvoir une meilleure compréhension entre les cultures.

La coopération entre les organisations de jeunesse à travers les continents pourrait donner une impulsion à l'emploi des jeunes et à des systèmes de financement accessibles aux projets pour l'emploi des jeunes, favorisant ainsi la participation des jeunes à la prise de décision macro-économique tout en diminuant les effets négatifs des accords commerciaux internationaux. L'objectif de l'Agenda pour le travail décent de l'OIT est que chaque femme et chaque homme puissent accéder à un travail décent et productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité ; cet Agenda pourrait fournir le cadre de l'action dans le domaine du développement socioéconomique.

## **8. Stratégie et instruments pour la participation des jeunes à la coopération euro-africaine**

Les jeunes ont le droit de participer dans toutes les sphères de la société. Mais, force est de noter que leur niveau et leur mode de participation sont très différents en Europe et en Afrique. Cela étant, les problèmes rencontrés par les jeunes sur les deux continents présentent des points communs très significatifs dans un monde globalisé et interdépendant comme le nôtre. Pour nourrir une coopération et un dialogue constructifs entre les jeunes d'Europe et d'Afrique, il est crucial que tous les partenaires reconnaissent et comprennent les diverses formes de la participation des jeunes. Pour cela, il convient de tenir compte des réalisations locales et d'avoir un esprit ouvert à la diversité de la participation.

Pour favoriser une participation constructive, nous devons impérativement reconsidérer notre perception du rôle que jouent les jeunes femmes et hommes dans la société. Cela est particulièrement vrai en Afrique, où la participation des jeunes aux conflits et à la délinquance vient souvent déformer cette perception. Il en résulte que les politiques de jeunesse visent à contrer ces comportements répréhensibles, en négligeant complètement le potentiel de

participation des jeunes. La marginalisation des jeunes en Afrique est d'autant plus alarmante que ces derniers représentent la grande majorité d'une population gravement affectée par les fléaux que sont notamment les conflits armés et le VIH/SIDA.

A beaucoup de pays, il manque aussi les cadres essentiels, tant juridiques qu'institutionnels, comme les politiques de jeunesse, dans lesquels inscrire une participation des jeunes active et authentique. Les partenaires, en Europe et en Afrique, devraient donc œuvrer ensemble à la mise en place de telles structures. Au moment de développer les cadres de la participation, il est essentiel de prendre en compte les mesures prises par l'Union européenne pour régionaliser l'intégration politique, économique et sociale de l'Afrique. Cette action nécessite la création parallèle de cadres participatifs à l'échelle nationale, régionale et continentale.

### 3. Objectifs et résultats escomptés

Le Sommet des chefs d'Etat UE-Afrique sera axé sur la mise en place du cadre politique et l'adoption d'une stratégie conjointe UE/UA, ainsi que sur la construction d'un partenariat solide et fructueux entre les deux continents. La base de ce partenariat doit être la participation de la société civile et des jeunes des deux régions.

Dans le contexte du Sommet des chefs d'Etat UE-Afrique, les principaux objectifs du Sommet de la jeunesse Afrique-Europe sont **d'accroître la participation des jeunes à la coopération euro-africaine, d'intensifier le travail de jeunesse en Afrique et en Europe, et de peser sur la politique de jeunesse dans le cadre de la coopération entre l'Afrique et l'Europe.**

Les **objectifs** du Sommet de la jeunesse Afrique-Europe et de son processus préparatoire/consultatif sont les suivants :

- préparer la contribution des jeunes et de leurs organisations au Sommet des chefs d'Etat UE-Afrique ;
- parvenir à poser des bases solides pour des relations effectives, intégrées et globales entre les organisations de jeunesse et les jeunes des deux continents ;
- œuvrer en faveur d'une solidarité et de partenariats actifs entre les organisations de jeunesse engagées dans le développement des deux régions ;
- aider à la reconnaissance du rôle important des jeunes et des groupes de jeunes dans la coopération entre l'Afrique et l'Europe ;
- améliorer la prise de conscience et la compréhension des contributions, des valeurs et des aspirations des jeunes pour les futures relations entre l'Europe et l'Afrique.

Les **résultats escomptés** sont les suivants :

- une contribution générale aux politiques de jeunesse dans le contexte euro-africain ;
- la soumission, par une délégation de jeunes, d'une Déclaration finale du Sommet de la jeunesse Afrique-Europe au Sommet des chefs d'Etat UE-Afrique ;
- un renforcement de la compréhension et du dialogue entre les jeunes et leurs organisations dans les pays européens et africains ;

- une amélioration de la compréhension du contexte culturel, social, économique et politique dans lequel se situent les relations euro-africaines ;
- un réseau informel de responsables de jeunesse et d'organisations intéressés par le développement de la coopération euro-africaine et activement engagés dans la consolidation de la société civile ;
- le renforcement de la capacité des multiplicateurs des organisations de jeunesse en Europe et en Afrique, en leur apportant les aptitudes requises pour concevoir et mener des programmes de coopération euro-africains.

## 4. Groupe de pilotage

Le groupe de pilotage, responsable de la préparation du Sommet de la jeunesse Afrique-Europe, est chargé des tâches suivantes :

- assurer la liaison constante avec le Secrétariat du Centre Nord-Sud et du Sommet des chefs d'Etat, pour établir des liens directs entre le Sommet intergouvernemental et le Sommet de la jeunesse ;
- identifier les principaux partenaires et participants aux activités ;
- définir les critères de participation aux activités ;
- organiser les ateliers préparatoires régionaux en Afrique, Europe et avec la diaspora ;
- choisir les thèmes et les méthodes de travail pour les activités du sommet.

Les membres du groupe de pilotage maintiennent le contact au moyen, principalement, du courrier électronique et du téléphone. Ils devraient se réunir quatre fois en 2007 (tous les trois mois). Dans l'idéal, leurs réunions devraient se dérouler parallèlement aux ateliers consultatifs. Entre les réunions, le Centre Nord-Sud fera office de Secrétariat de liaison du groupe de pilotage.

### Composition du groupe de pilotage :

#### Afrique

- Réseau Afrique Jeunesse (RAJ)
- Mouvement panafricain de la jeunesse (MPJ)

#### Organisations internationales (OINGJ)

- Croix-Rouge Jeunesse
- Organisation mondiale du Mouvement scout (OMMS)
- Union internationale de la jeunesse socialiste (IUSY)
- Fédération des jeunes verts européens (FYEG)
- Pax Romana (IMCS/MIEC)
- Organisation mondiale des Guides et des Eclaireuses (AMGE)
- Fédération internationale de la jeunesse libérale et radicale (IFLRY)
- Alliance mondiale des YMCA
- Alliance mondiale des YWCA
- Youth Action for Peace/Action de jeunesse pour la paix (YAP)
- International Young Democrat Union (IYDU)

#### Autres partenaires et organisateurs locaux

- Africa Youth Corps
- African Institute of South Africa (AISA) et National Youth Commission (Afrique du Sud)
- Secrétariat exécutif permanent de la Jeunesse africaine
- Comité Régional Afrique de l'Ouest

#### Europe

- Forum européen de la Jeunesse (FEJ/YFJ)
- Conseil consultatif sur les questions de jeunesse du Conseil de l'Europe
- Conseil national de la jeunesse portugaise (CNJ)

#### Organisations (inter)gouvernementales

- Commission européenne – DG EAC
- Union africaine
- Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (INJEP, France)
- Direction de la Jeunesse et du Sport du Conseil de l'Europe
- Institut National de la Jeunesse du Portugal (IPJ)

#### Facilité par

- Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe

## 5. Activités et calendrier prévus

### 5.1. Réunions consultatives

Pour préparer le Sommet de la jeunesse et en faire un processus participatif et inclusif, se tiendront au préalable cinq réunions consultatives/préparatoires sous-régionales (africaines) et une réunion consultative/préparatoire (européenne) pour la jeunesse européenne et les jeunes de la diaspora africaine vivant en Europe ; les préparatifs sont en cours.

Les principaux objectifs des réunions régionales sont d'offrir des plates-formes pour discuter et préparer le Sommet de jeunesse à l'échelle des régions en prenant en considération leurs spécificités. Au plan géographique, ces réunions reflèteront la répartition des sous-régions définies par l'Union africaine.

Chacune de ces réunions regroupera des représentants des organisations de jeunesse de la région concernée, avec un minimum de deux participants par pays, en veillant à assurer une égalité entre les sexes (un participant de sexe masculin, un de sexe féminin), un équilibre politique, mais aussi la représentativité et la diversité du travail de jeunesse au plan de sa portée et de sa nature. Il s'agira aussi de réunir des compétences dans les différents domaines de travail thématiques.

Les quelque 130 représentants de jeunesse présents à la réunion européenne viendront des organisations membres du Forum européen de la jeunesse et de la diaspora africaine en Europe.

#### **Sont proposés les réunions consultatives/préparatoires et les lieux de réunion ci-après :**

- **Réunion régionale d'Afrique du Sud**

Lieu : Pretoria – Afrique du Sud

Hôtes : Africa Institute of South Africa et National Youth Commission (Afrique du Sud)

**Pays** : Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

- **Réunion régionale d'Afrique centrale**

Lieu : Yaoundé – Cameroun

Hôte : Secrétariat exécutif permanent de la Jeunesse africaine

**Pays** : Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, République démocratique du Congo (RDC), Guinée équatoriale, Gabon, Rwanda, République du Congo et Sao Tomé et Príncipe.

- **Réunion régionale d'Afrique de l'Ouest**

Lieu : Ouagadougou, Burkina Faso

Hôte : Comité Régional Afrique de l'Ouest

**Pays** : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Côte d'Ivoire, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

- **Réunion régionale d'Afrique de l'Est**

Lieu : Addis Abeba, Ethiopie

Hôte : Africa Youth Corps

**Pays :** Comores, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Madagascar, Mauritanie, Kenya, Seychelles, Somalie, Soudan et Ouganda.

- **Réunion régionale d’Afrique du Nord**

Lieu : Alger, Algérie

Hôte : Union Panafricaine de la Jeunesse

**Pays :** Algérie, Egypte, Libye, Maroc, Tunisie et Sahara occidental.

- **Réunion de la jeunesse européenne et des jeunes de la diaspora africaine vivant en Europe**

Hôte : Institut National de la Jeunesse et Éducation Populaire (INJEP)

Lieu : Marly le Roy, Paris, France ; organisée en coopération avec le Centre Nord-Sud et le Forum européen de la Jeunesse

**Pays :** Etats membres du Conseil de l’Europe.

## 5.2. Calendrier provisoire

4-6 mai 07	Réunion consultative nationale portugaise	Terminée
25-27 mai 07	Consultation avec les jeunes de la diaspora africaine vivant au Portugal	Terminée
22- 25 juillet 07	Réunion consultative avec les jeunes de la diaspora africaine vivant en Europe	Terminée
22-24 août 07	Réunion consultative régionale d’Afrique du Sud	A venir
1-3 octobre 07	Réunion consultative régionale d’Afrique de l’Ouest	A venir
10-12 octobre 07	Réunion consultative régionale d’Afrique centrale	A venir
15-17 octobre 07	Réunion consultative régionale d’Afrique de l’Est	A venir
29-31 octobre 07	Réunion consultative régionale d’Afrique du Nord	A venir
4 -7 décembre 07	Sommet de la jeunesse Afrique-Europe	A venir

## 5.3. Le Sommet de la jeunesse

Le Sommet de la jeunesse Afrique-Europe devrait coïncider avec le Sommet des chefs d’Etat, tant au plan du calendrier que du lieu ; il se tiendra donc probablement à Lisbonne du 4 au 7 décembre 2007.

Le Sommet de la jeunesse réunira entre 200 et 250 représentants d’organisations de jeunesse d’Europe et d’Afrique. L’objectif sera un minimum de deux participants par pays, en veillant à assurer une égalité entre les sexes (un participant de sexe masculin, un de sexe féminin), un équilibre politique, mais aussi la représentativité et la diversité du travail de jeunesse au plan de sa portée et de sa nature.

Il s’agira aussi de réunir des compétences dans les différents domaines de travail thématiques. Le sommet devrait durer trois jours et faire appel à des groupes de discussion divers, en plénière et thématiques. Il privilégiera des méthodes participatives et inspirées de l’éducation non formelle, pour un événement résolument placé sous le signe de la jeunesse.